

Maîtriser la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)







Prérequis

Avoir une connaissance des process de son entreprise.



Public concerné

Toute personne devant prendre en charge la mise en conformité et/ou la gestion d'une ICPE



Effectif maximum 10 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)

Conseiller-ère HSE spécialisé-e dans l'assistance à l'élaboration ou la mise à jour de dossiers ICPE.



Moyens pédagogiques

- Présentation didactique des concepts
- Présentation et étude des textes et outils disponibles
- Prise en exemple de l'entreprises du stagiare
- REX du-de la formateur-trice



Modalités d'évaluations

Evaluation de l'atteinte des objectifs de la formation par les stagiaires en fin de formation. Une attestation de suivi de la formation est délivrée à l'issue de la formation.

Objectifs

- Savoir ce qu'est une ICPE
- Utiliser la nomenclature ICPE et faire un classement des activités
- Connaître le contenu et les modalités des différents types de procédures administratives lors de la création d'une ICPE
- Identifier les démarches réglementaires nécessaires au cours de la vie d'une ICPE tout en connaissant les modalités de contrôle associées

Programme

- Cadre réglementaire général
- Acteurs de l'environnement et principaux interlocuteurs
- Qu'est-ce qu'une Installation Classée ?
- La réglementation des ICPE
- La nomenclature des ICPE
- Quelques chiffres sur les ICPE
- Les régimes de déclaration, d'enregistrement et d'autorisation
- ICPE et maîtrise de l'urbanisme
- Fonctionnement d'une ICPE : Exploitation et vie d'une ICPE
- Surveillance des installations
- Responsabilité et Recours
- Synthèse

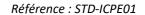
Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Les formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations





Maîtriser la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)